



UNION INTERFEDERALE DES TRANSPORTS

**SALARIES USAGERS DES TRANSPORTS,
CHEMINOTS, TRAMINOTS ET ROUTIERS DE
VOYAGEURS :**

**AGIR ENSEMBLE LE 5 MAI 2006
DANS CHAQUE REGION**

**CONTRE LA LIBERALISATION
POUR LE SERVICE PUBLIC ET L'INTERET GENERAL**

Ne laissons pas mettre en œuvre un règlement Européen qui exacerbe les concurrences entre nous et déstructure le concept de Service Public, outil de prise en compte de l'intérêt général.

Après le rejet du concept libéral de l'Europe, exigeons ensemble une construction sociale dont le Service Public doit constituer la base d'une égalité de traitement des populations. Faisons grandir cette idée, en Europe, en France avec le nécessaire principe de subsidiarité qui laisse chaque pays libre des modalités d'organisation.

**NON ! LE SERVICE PUBLIC N'EST PAS
ET NE PEUT PAS ÊTRE UN MARCHÉ !
IL NE DOIT PAS LE DEVENIR**

Ne nous laissons pas opposer entre nous en étant considérés tel un produit au coût variable au grès des saisons et au bon vouloir d'une autorité organisatrice cherchant, sous couvert d'appels d'offres, le moins disant social parmi les modes de Transport où, dans les modes, parmi les groupes les moins scrupuleux.

Disons stop à cette logique qui ne fait qu'engendrer précarité sociale pour les salariés conjointement avec réductions d'emplois, baisse de la qualité pour les usagers et augmentation des tarifs. Autant de conséquences qui génèrent de l'exclusion d'accès aux prestations pour des franges entières de populations mises alors en marge de la société.

**NON ! NOUS NE SOMMES PAS UNE MARCHANDISE
SOUMETTABLE AU CHOIX DU MEILLEUR PRIX**

Avec les populations, les usagers, qui sont souvent des salariés se rendant au travail : **ne laissons pas mettre à mal pour des considérations financières la sécurité, la qualité des Transports Publics de voyageurs.**

Ne laissons pas détruire, par des politiques et une fiscalité libérales qui exonèrent le patronat de contribution au financement, l'environnement, les ressources énergétiques, l'aménagement du territoire et la cohésion sociale. Ces enjeux supposent une cohérence nationale et une maîtrise publique de l'organisation des Transports, ils n'ont pas de réponse dans une logique de marché.

**NON ! LES CITOYENS, USAGERS, SALARIES
NE DOIVENT PAS FAIRE L'OBJET DE CLIVAGES
PAR CATEGORIE, PAR LOCALITE, PAR ZONE OU PAR QUARTIER**

DES LE 5 MAI, INTERVENONS ENSEMBLE ET UNITAIREMENT AGISSONS « EFFICACE »

La CGT base son positionnement sur la nécessaire prise en compte des besoins sociaux et économiques en proximité : la mise en concurrence n'y répond pas ! Les logiques financières leur tournent le dos !

La CGT, organisation interprofessionnelle impliquée et influente dans l'action syndicale internationale s'organise dans chaque région sur le secteur des transports pour être en capacité de faire valoir, dans la constance, les convergences d'intérêt et d'action entre salariés des modes, entre salariés et usagers.

Le 5 mai 2006 s'engage une action Européenne :

La Fédération Européenne des Travailleurs des Transports (ETF) lance un processus de mobilisation sur tout le continent pour combattre le projet de règlement sur les exigences de service public (ESP) qui vise à libéraliser totalement le secteur. Point de départ, cette date doit constituer un temps fort de sensibilisations et d'interventions. Les Ministres des transports Européens doivent prendre leur décision le 8 Juin.

L'Union Interfédérale CGT des Transports a créé les conditions d'une unité nationale. Un appel commun avec la FGTE-CFDT, la CFTC, FO, l'UNSA, et la FGAAC en découle pour ensemble donner vie à l'initiative ETF et créer les conditions d'un rapport de force à la hauteur.

L'UIT-CGT PROPOSE AUX SALARIES DU SECTEUR DE CONCRETISER EN PROXIMITE CETTE UNITE POUR DES LE 5 MAI AGIR ENSEMBLE :

Cheminots, Traminots, Routiers de voyageurs, le 5 mai adressons-nous ensemble aux usagers, aux populations ; intervenons, décidons d'initiatives pour interpeller les parlementaires Européens et Nationaux, les représentations de la Commission Européenne, les Préfets de régions représentants de l'Etat. Diffusons et utilisons la pétition ETF.

Faisons valoir les exigences :

- ↪ **Abandon des obligations d'appel d'offre ;**
- ↪ **Obligations de normes de qualité et sociales ;**
- ↪ **Respect des conventions collectives et statuts en vigueur ;**
- ↪ **Formation, santé, sécurité.**

Portons haut et fort l'exigence que l'Etat Français, le Ministre des Transports appose le 8 juin prochain, en l'état actuel du projet de règlement, son droit de veto.

La CGT met en débat des propositions alternatives :

Constitution d'un pôle public regroupant les opérateurs aujourd'hui groupes privés de Transports Publics de telle sorte qu'il soit un outil au service des collectivités à l'image de ce que la SNCF et la RATP, entreprises nationales, sont. C'est aussi l'occasion de mettre en exergue l'efficacité des systèmes juridiques en régie et l'intérêt qu'il y a à maîtriser publiquement les financements et la production de transport.

LE 5 MAI, ENSEMBLE FAISONS RAISONNER LE BESOIN DE SERVICE PUBLIC

Montreuil, le 11 Avril 2006